



Planète écho
20 rue du Berger
93100 Montreuil

L'HERMINE

Bulletin de l'association Planète écho
Mars 2006, le numéro 13 vient de sortir.

Numéro spécial réalisé à l'occasion de la réunion de la Commission Extramunicipale Environnement et Développement Durable (CEMEDD) de la Mairie de Paris (Planète écho est membre de cette commission depuis plusieurs années). Cette commission, tenue le 1er mars 2006 avait pour thème : l'alimentation responsable.

Bienvenue dans un document de Planète écho !

Vous venez de télécharger un numéro de l'Hermine, bulletin d'information de l'association Planète écho.

Planète écho, ce n'est pas seulement l'Hermine ! C'est une association (loi 1901) d'éducation à l'environnement qui édite également un site internet proposant de nombreuses informations sur les déchets ménagers, les collectes sélectives, sur le cycle du papier (en insistant sur la nécessité d'utiliser du papier recyclé), et bien d'autres choses !...

Notre site est accessible à l'adresse suivante :
www.planete-echo.net

Le numéro de l'Hermine que vous souhaitez consulter est réservé aux abonnés. Il ne sera en ligne qu'à la sortie du numéro suivant.
Pour vous abonner, merci de remplir le bulletin ci-dessous.

Bulletin de soutien, d'abonnement et/ou de commande (à remplir en majuscules)

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

E-Mail :

Je désire être inscrit(e) dans la liste de diffusion et recevoir les nouvelles de Planète Écho par mail.

Je désire soutenir Planète Écho et je verse :

15 euros (*ne comprend pas l'abonnement à L'Hermine*)

30 euros (*comprend l'abonnement à L'Hermine*)

Autre : F. (si supérieur à 30 euros *comprend l'abonnement à L'Hermine*)

Je désire seulement souscrire un abonnement à L'Hermine (7 euros pour 4 numéros).

Ce bulletin est à adresser, accompagné du règlement - chèque à l'ordre de Planète Écho - à l'adresse suivante :
Planète Écho - 20 rue du Berger - 93100 Montreuil

L'HERMINE

BULLETTIN D'INFORMATION DE PLANÈTE ÉCHO. 105 rue Bobillot, 75013 PARIS.
<http://members.aol.com/Planeteeco/Accueil.html> - e-mail : Planeteeco@aol.com

Numéro 7 – Automne 2001

1,53 Euro 10 FRF

Préservez votre argent. Préservez votre planète.

Le Ministère de l'Environnement, le Ministère de l'Industrie et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) viennent de lancer une campagne de sensibilisation du grand public sur la maîtrise de l'énergie. Quelques semaines plus tôt, Greenpeace lançait sa campagne "régime kilowatt". La chasse au gaspi fait de nouveau l'actualité.

Souvenez-vous, c'était en 1973. Le prix du pétrole s'envolait. Pour faire face à cette crise, la France se lançait dans une campagne qui lui permettait de limiter sa dépendance énergétique.

Le programme électronucléaire s'accroît, et on se mit à chasser le gaspi : fermer les fenêtres, éteindre les lumières inutiles... Ces gestes simples marqueront les campagnes de l'époque.

Aujourd'hui, l'enjeu est un peu différent. Notre consommation d'énergie a des conséquences sur les (des)-équilibres planétaires. Il est enfin admis que l'homme, dans ses activités quotidiennes, a une responsabilité dans le réchauffement de la planète. Les particuliers participent à hauteur de 50 % des émissions de CO₂, le fameux gaz à effet de serre, responsable du réchauffement.

En effet, les conséquences de ce réchauffement seront multiples : accroissement

des inondations et des sécheresses, détérioration des conditions agricoles et sanitaires, augmentation du niveau des mers menaçant les deltas, les lagunes, les côtes, les littoraux... Sur le plan géographique, si les régions tropicales devraient être les

plus touchées, l'Europe du Sud et du Nord ne seront pas en reste.

Mettant en évidence l'ignorance des populations dans le domaine des solutions qui s'offrent à eux pour maîtriser leurs consommations d'énergie, le Ministère de l'Environnement et

l'ADEME ont lancé, en juin dernier, une nouvelle campagne de sensibilisation.

Cette campagne s'appuie toujours sur des gestes simples, mais c'est le porte-monnaie du particulier qui est visé. En précisant que chacun d'entre nous peut réduire sa facture d'électricité (donc faire de substantielles économies), les organisateurs de la campagne espèrent une participation plus active des populations. Les spots télévisés, interprétés par Fabrice Luchini, relient des phénomènes qui, a priori, sont sans relations : une ampoule qui empêche de faire tomber la neige, des voitures qui font reculer des

glaciers... La campagne explique que tous nos gestes ou comportements sont consommateurs d'énergie donc d'émission de gaz à effet de serre.

La France, en signant le protocole de Kyoto (décembre 1997),



Plusieurs centrales nucléaires, comme celle-ci, pourraient devenir inutiles si chacun d'entre nous faisait quelques gestes simples. Par exemple : changer ses ampoules classiques par des ampoules basse consommation.

Photo : J-F Ségard/Planète Echo

s'est engagée à réduire ses émissions de CO2 au niveau de ceux constatés en 1990. Notre action quotidienne a une influence sur ces résultats. Nous devons modifier nos comportements.

Nos moyens d'actions

Aujourd'hui, l'éclairage représente 15 % de la facture d'électricité d'un ménage. Remplacer ses ampoules filament traditionnelles et ses halogènes par des ampoules basse consommation permet d'alléger ses factures d'électricité. Une ampoule basse consommation est certes plus chère à l'achat, mais dure 8 à 10 fois plus longtemps qu'une ampoule traditionnelle et consomme 4 à 5 fois moins. L'investissement sera amorti en deux ans alors que les ampoules dureront 9 ans ! Pourquoi se priver de ces économies ? Autre poste source d'économies : les appareils munis d'une veille. Savez-vous qu'une télévision qui reste en veille pendant 20h consomme autant que pendant les 4h ou elle est allumée ? Alors

pourquoi la laisser en veille ? Il en est de même pour beaucoup d'autres appareils : cafetière, chaîne hifi, décodeur, imprimante, ordinateur... Toutes ces petites lumières vertes ou rouges sont-elles vraiment utiles ? Pensez, lors de vos prochains achats, à privilégier les appareils sans veille. Pour votre équipement actuel, il suffit de rajouter un interrupteur sur le cable d'alimentation (opération à faire appareil débranché, bien sûr !).

De son côté, le poste froid (réfrigérateur, congélateur) représente à lui seul un tiers des consommations d'électricité d'un ménage. Raison de plus pour choisir un appareil performant. Référez-vous aux étiquettes énergie (obligatoire pour ce type d'appareils). Les appareils peu consommateurs ne sont pas forcément plus chers. Pensez, également, à ne pas placer d'aliments encore chauds dans le réfrigérateur, ou encore, à le placer loin des sources de chaleur (radiateur, cuisinière...).

Il est aussi possible de faire d'autres économies en gérant au mieux le lave-linge et/ou le lave-vaisselle. Ces appareils doivent être complètement remplis (économie d'énergie et d'eau). Pensez à bien consulter les étiquettes énergie avant de choisir un appareil.

En additionnant toutes ces "petites" économies, un ménage de quatre personnes peut arriver à économiser plusieurs centaines de francs par an ! A l'échelle nationale, ces économies permettraient de se passer de plusieurs réacteurs nucléaires.

Et n'oublions pas, qu'en faisant ces économies, nous participerons tous à la préservation de la Planète.

Le régime kilowatt lancé par Greenpeace consiste à s'engager, à titre individuel, à réduire sa consommation d'électricité en pratiquant, notamment, le remplacement des ampoules classiques par des ampoules basse consommation. Pour en savoir plus : www.greenpeace.fr

Collecte sélective à Paris, premier bilan avant extension.

La collecte sélective va être étendue à l'ensemble de la Capitale durant l'année 2002. Présentation de ce qui va changer.

En juin 2000, après plusieurs mois de test dans une partie du XIII^e arrondissement, Jean Tibéri, alors Maire de Paris, lançait la première phase de l'extension de la collecte sélective des ordures ménagères (voir L'Hermine n°6). Si le bilan des 6 premiers mois est assez satisfaisant, les résultats, bac par bac, présentent des nuances. Pour certains, les objectifs sont atteints (magazines-journaux et verre). En revanche, il n'en est pas de même pour les emballages. Afin de remédier à ces

"mauvais" résultats, le nouveau maire de Paris, Bertrand Delanoë, a décidé de modifier la collecte.

Passage au bi-flux

Afin de simplifier le tri, la décision a été prise de supprimer un bac. Dans le jargon technique, nous passons du tri-flux au bi-flux. La Mairie de Paris espère ainsi une participation plus active des riverains. De même, en diminuant le nombre de bacs, les services de la propreté pourront

équiper plus d'immeubles (moins de la moitié des immeubles était dotée des 3 bacs nécessaires à une collecte complète). C'est la poubelle bleue qui disparaît : les magazines et les journaux qui étaient déposés dans ce conteneur, depuis 1993, devront être déposés dans le bac jaune qui accueillera également les emballages ménagers.

Planète Écho a proposé à la Direction de la Propreté de multiplier l'aspect communication. Pour nous, l'adhésion du public à la collecte sélective passe par un retour d'informations de la part de la ville. Les riverains souhaitent connaître les résultats et veulent s'assurer que les déchets triés sont réellement recyclés. Pour en savoir plus, consulter notre site internet (adresse en première page).



Photo : J-F Ségard/Planète Echo

Et les espaces verts ?

A quand la collecte sélective dans les espaces verts de la Capitale ? A gauche, dans le parc floral (Bois de Vincennes), au mois de juillet 2001, la poubelle n'a pas pu faire face à la fréquentation du lieu.

Les déchets de pique-nique : canettes, bouteilles plastiques, emballages... trouveraient volontiers leur place dans des bacs spécifiques comme c'est le cas dans les Parcs Nationaux américains, à droite (photo prise le long d'un sentier au Grand Canyon). Nous proposons également de mettre en place une information très claire explicitant le tri et précisant le devenir des déchets ainsi

séparés. Par exemple : avec 27 bouteilles plastique, on fabrique 1 pull ; avec 650 canettes, on fabrique un vélo...



Photo : J-F Ségard/Planète Echo

A Paris, en bus, à vélo...

La nouvelle équipe municipale parisienne attaque fort ! Au retour de vacances, les Parisiens ont pu découvrir 7 km de couloirs de bus "nouvelle méthode". Il s'agit d'une première étape d'un programme prévoyant 41 km. Une nouvelle conception du partage de la voirie entre les différents utilisateurs. Enfin des bonnes nouvelles !

Les passagers de certaines lignes de bus sont heureux ! Pour une fois, le bus qui s'engage dans un couloir vide et accessible roule plus vite que les voitures... Les cyclistes, eux aussi, y trouvent leur plaisir : circuler en sécurité.

Les nouveaux couloirs de bus, méthode Delanoë, Maire de Paris, font leur apparition dans la Capitale. Le programme d'aménagement, voté en deux fois (juillet et septembre) par les élus parisiens, prévoit la transformation d'une partie des 175 km de couloir de bus. Il s'agit d'isoler physiquement le couloir de bus du reste de la circulation par une "banquette" de 70 cm de large et de 12 cm de haut. Cette barrière "infranchissable" assure aux bus une fluidité jamais constatée dans les anciens couloirs (matérialisés par un simple trait peint sur la chaussée, voir ci-contre). Ces couloirs sont accessibles aux cyclistes qui en profitent. Leur nombre est en constante augmentation.

Afin d'augmenter la sensation de partage de la voirie, la direction des espaces verts a déposée, sur les banquettes, des jardinières plantées de bambous. Dans les semaines qui viennent de nouveaux couloirs seront créés. Ce coup-ci, les "banquettes" devraient être plantées de véritables haies. Les élus de droite qui avaient criées au scandale, fin août, sont bien obligés de constater les choses. Les énormes bouchons annoncés n'ont pas eu lieu. Il y a même eu, selon le Maire, diminution de la circulation automobile.

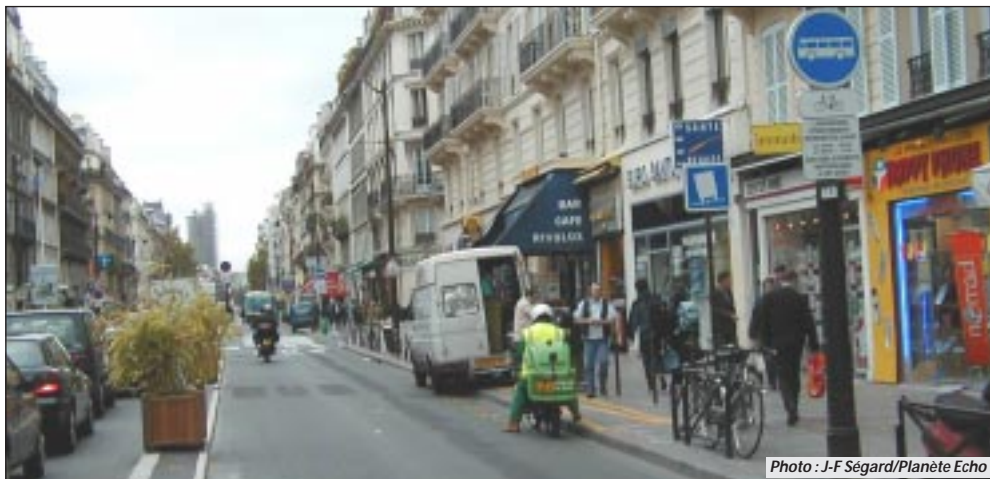
L'amorce d'une nouvelle politique en matière de déplacements

Le partage de la voirie entre ses différents utilisateurs devient réalité. Premiers signes d'un véritable bouleversement qui devrait s'accroître dans les prochains mois. En effet, le Maire de Paris présentera, lors de la séance du Conseil, fin octobre, le Plan Local d'Urbanisme. Ce plan aura de nombreuses répercussions, aussi bien dans les choix urbanistiques, que dans la politique des déplacements. A suivre...



Ci-dessus, ce couloir (dans le XIII^e arrondissement), simplement matérialisé au sol par de la peinture, sera très prochainement sécurisé par l'implantation d'une banquette.

Ci-dessous, rue de Rivoli, un des nouveaux couloirs de bus élargi afin de faciliter la cohabitation entre bus et vélos. La question du stationnement a été résolue par l'implantation de "lincols" à cheval sur les trottoirs.



EN BREF... EN BREF... EN BREF...

• Dans le cadre de ses partenariats associatifs, Planète Echo participe à la mise à jour de l'Ecologuide (édité par l'association L'écologie pour Paris), en réalisant le chapitre "Déchets". Cette nouvelle version de l'Ecologuide sera disponible à partir du mois de novembre 2001 (le lancement est prévu à l'occasion du Salon Marjolaine - voir calendrier). Le lecteur pourra trouver des compléments d'informations sur le site internet de l'association L'écologie pour Paris (www.ecologiepourparis.com) et également sur notre site internet (voir notre adresse en première page).

CALENDRIER... CALENDRIER...

- 12, 13 et 14 octobre 2001, **10^{ème} Salon de l'environnement et du cadre de vie**. Paris Expo. Accès : métro ligne 12 (station Porte de Versailles). Pour obtenir des invitations : www.environnement.fr.com/index.html
- 20 octobre de 11 h à 17 h, **Journée Portes Ouvertes** à l'usine d'incinération des ordures ménagères de Saint-Ouen.
- 20 au 28 octobre, **10^{ème} Festival du Vent**, à Calvi (Corse). Planète Écho assure, pour la quatrième année, son atelier recyclage de papier. Pour en savoir plus : www.le-festival-du-vent.com
- Du 9 au 18 novembre 2001, **Salon Marjolaine**. Centre d'exposition du Parc Floral. Paris. Accès : métro ligne 1 (station Château de Vincennes), RER ligne A (station Vincennes, puis navette).
- 18 novembre 2001, **Journée Portes Ouvertes** à l'usine d'incinération et au centre de tri à l'usine d'Ivry-Paris XIII.

Festival du Vent 2001

Nous voilà à nouveau conviés à participer au Festival du Vent. Cette manifestation qui se déroule à Calvi, en Corse, fête cette année son dixième anniversaire. Planète Écho poursuit ses innovations dans le secteur de l'éducation à l'environnement. Après l'atelier papier recyclé, après la mini-station d'épuration, après les cerfs-volants en papier recyclé, cette quatrième participation sera pour nous l'occasion de fabriquer un four solaire. Retrouvez nos compte-rendus sur notre site internet (adresse en première page). Festival du Vent de 21 au 28 octobre à Calvi, en Corse. Pour en savoir plus : www.le-festival-du-vent.com

Notre site internet attaque sa quatrième année !...

Lorsque nous nous sommes lancés dans l'aventure internet, en septembre 1998, nous ne pensions pas avoir autant de succès ! Le bilan de cette troisième année est encore une fois positif : le nombre de connexions sur le site est en constante augmentation (la moyenne annuelle approche les 20 connexions par jour !). Le nombre de questions aussi. Parmi les questions, certaines reviennent régulièrement, notamment celle qui concerne le devenir des papiers (photocopies, impressions laser) dans les bureaux. Les salariés de petites ou de grandes entreprises nous interpellent de plus en plus sur ce sujet. C'est vrai que les collectes sélectives, mises en place par les municipalités, ne comportent pas toujours de clauses concernant les entreprises. La loi impose aux mairies de s'occuper des déchets des ménages et non de ceux des entreprises, sauf versement d'une redevance.

Des entreprises privées proposent des services de ramassage (souvent payants). Mais elles ne s'intéressent qu'aux gros gisements. Les salariés qui trient chez eux sont souvent demandeurs pour le faire également dans les entreprises. Nous n'avons pas de solutions miracles. Les délégués du personnel, les syndicalistes peuvent interpellier leurs employeurs, par le biais de questions lors des conseils d'administrations, sur ces sujets (le mieux est d'apporter des solutions). Afin d'aider les internautes qui nous sollicitent sur ce point, nous allons bientôt présenter (sur notre site internet) quelques éléments de réponses : adresses de sociétés susceptibles de reprendre les vieux papiers et autres déchets de bureaux.

Comme nous le disions dans notre dernier numéro : *Internet ne fait pas disparaître notre journal, il vient le compléter. Nous vous convions à vous connecter régulièrement afin de suivre notre actualité. Vous trouverez également des compléments aux articles de L'Hermine. Le tout gratuitement ! Alors pour que l'aventure puisse continuer, n'oubliez pas de soutenir l'association ! Merci !*

Trier ses déchets, c'est pas sorcier !...

A la fin de l'année 2001, selon Eco-Emballages, 45 millions de Français trieront leurs emballages, c'est à dire qu'il y aura en France trois fois plus de trieurs que de non-trieurs ! Les enquêtes, réalisées par Eco-Emballages ou par le Conseil National de l'Emballage, montrent que les Français sont de véritables acteurs du tri. En général, ils ont un comportement plus actif et passent à l'acte plus volontiers. Même si cela apparaît compliqué au début, les gestes deviennent vite automatiques.

En habitat vertical (dans les centres des grandes villes), les cuisines ne sont pas toujours très grandes. Il est nécessaire de faire preuve d'organisation et de jugeote. En réalité, le nombre de "poubelles" est limité. Les magazines et les journaux s'entassent presque tout seuls dans le salon, sur la table de nuit ou dans les toilettes. Il suffit de les ramasser pour les déposer dans le conteneur spécifique. Le verre, qui est collecté à part*, peut être déposé au fur et à mesure. Reste à stocker les emballages et les autres déchets. Une grande boîte peut accueillir les plus petites. Les cartons se plient... Les boîtes de conserve s'entassent les unes dans les autres comme des poupées russes... Mais attention, au moment de les déposer, pensez bien à les sortir de vos sacs et à les dissocier. Les centres de tri ne sont pas conçus pour que les sacs soient ouverts après leur réception. Si vous déposez vos emballages dans un sac, ceux-ci seront perdus. Pour les déchets non recyclables, faites comme d'habitude.



Photo : Eco-Emballages

* le verre ne doit pas être mélangé avec les emballages ménagers car il est source de blessures pour les agents en charge de la collecte du tri et il risque de s'incruster dans les autres déchets, lors des nombreuses manipulations, les rendant ainsi impropres au recyclage.



Nous sommes régulièrement sollicités afin de donner l'explication des logos que l'on trouve sur les emballages ménagers. Nous présentons, pour commencer cette série*, l'explication du fameux "Point Vert".

Le logo "Point Vert" sur un emballage signifie que, pour cet emballage, une contribution financière¹ a été payée à une organisation nationale de valorisation d'emballages constituée en accord avec les principes définis dans la directive européenne 94/62/CE et sa législation nationale.

Le "Point Vert" n'est pas un symbole écologique et ne signifie donc pas que l'emballage est constitué de matériaux recyclés, ni qu'il sera automatiquement collecté sélectivement ou recyclé.

Ce logo est aujourd'hui présent sur 91 % des emballages que nous achetons (source Eco-Emballages). En Europe, 9 autres pays utilisent ce logo : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, l'Irlande, le Luxembourg, le Portugal, la Norvège et la Lettonie.

Chaque année, le "Point Vert" figure ainsi sur plus de 400 milliards de produits vendus en Europe et il est vu par plus de 220 millions d'habitants.

1. cette contribution s'élevait en moyenne à 1 centime par emballage jusqu'en mars 2000. Depuis le 1er avril 2000, elle est de 2 centimes. Elle passera à 4 centimes par emballage en 2002. Attention, ce prix est inclus dans ce que nous payons !...

* nous présenterons d'autres logos dans nos prochains numéros.

Édité et diffusé par : Planète Écho – Association loi 1901.
105 rue Bobillot – 75013 Paris - e-mail : Planeteeco@aol.com
Abonnement 4 numéros 7,62 Euros - 50 FRF .
Bulletin de soutien et d'abonnement en encart.

Comité de rédaction :

Etienne George, Elisabeth Drague, Marie-Jo Peyramaure, Jean-François Ségard.